



PREALABLE FSU – CDEN 12-02-2016

A l'issue du bilan de la rentrée 2015, le SNUipp-FSU avait clairement exprimé son inquiétude quant à la carte scolaire à venir. En effet, le département a perdu 48 élèves en septembre dernier. Cette baisse démographique semblerait se confirmer, puisqu'une nouvelle perte est annoncée en 2016, avec 140 élèves de moins.

Cette chute est inquiétante quant à l'avenir de notre département, et révèle son moindre dynamisme et attractivité, notamment dans les vallées. Pourtant, encore récemment dans la presse, un gain conséquent de population (2562 nouveaux Savoyards) était annoncé. Comment expliquez-vous ce décalage entre une hausse démographique et une baisse d'effectifs dans les écoles publiques ? Est-ce à dire que seuls des gens d'un certain âge viennent s'installer chez nous ? Ou bien y-a-t-il un intérêt des familles soudain, en tous les cas depuis la rentrée 2014, pour les écoles privées ?

Malheureusement, cette baisse a pour conséquence une dotation pour la carte scolaire 2016 quasiment nulle. A l'issue du CTA du 22 janvier, la Savoie s'est vue octroyer seulement 1 poste pour les opérations de carte scolaire 2016.

En outre, ce sont avant tout les zones rurales et de montagne qui perdent des élèves. Le problème, c'est que nous sommes un département rural et de montagne ! La majorité des écoles sont petites avec une, deux ou trois classes et ce sont elles qui paient un lourd tribut au niveau de la carte scolaire. Depuis quelques années, la Maurienne est particulièrement concernée par les fermetures avec une baisse du nombre d'élèves. Pour l'avenir de la vallée, c'est forcément inquiétant car l'École reste un point fort de l'aménagement du territoire. Quand il n'y a plus d'école, cela peut signer la mort du village. Il en est de même pour les collèges et leur infrastructures dont nous reparlerons ultérieurement. Quelle image veut-on offrir aux touristes qui viennent dans nos vallées pour les vacances ? Quel avenir envisage-t-on pour ces vallées ? Des réserves d'Indiens, enfin, d'autochtones ?

Il faudra bien, M. le Directeur Académique, envisager d'autres critères que celui exclusivement démographique si vous ne voulez pas créer des déserts dans votre département. Le comité technique départemental du 2 février a donc examiné la carte scolaire pour la rentrée 2016. Exercice difficile, avec une dotation de 1 poste pour faire face aux divers besoins. **La carte scolaire se fait finalement à moyens constants. De fait, cela n'est pas satisfaisant.**

Bien sûr, la carte scolaire, avant d'être validée, doit d'abord être soumise aux membres du CDEN. Toutefois, on sait déjà qu'à l'issue du comité technique, M. l'Inspecteur d'Académie, vous prévoyez de fermer 22 classes, d'en bloquer 10 autres, et qu'il reste des écoles sur la tangente (« à suivre en retrait »). A l'inverse, 8 classes supplémentaires seraient ouvertes à la rentrée tandis que 14 écoles, dont les effectifs sont en hausse, devront attendre juin voire septembre pour qu'une éventuelle ouverture de classe soit prononcée.

7 postes de remplaçants supplémentaires sont créés sur le département, ainsi que 2 nouvelles ULIS (dispositif pour la scolarisation des enfants en situation de handicap), et 2 nouvelles classes saisonnières.

Malgré cela, **la nécessité d'alléger les effectifs dans les classes, de reconstituer les RASED, d'améliorer le remplacement, de développer la scolarisation de moins de trois ans et le dispositif « plus de maîtres que de classes », de préserver les petites écoles rurales et de montagne, de créer les dispositifs de scolarisation des élèves en situation de handicap dans tous les coins du département etc, ne peut se concrétiser partout et à hauteur des besoins réels, faute de moyens suffisants.**

Si ces premières mesures sont confirmées, il restera seulement 3 postes dans la balance pour les ajustements de carte scolaire prévus le 16 juin prochain. Ces « ajustements » resteront une équation difficile à réaliser, puisque pour dégager des moyens supplémentaires, vous devrez à nouveau fermer des classes ou supprimer des postes ailleurs... **Pour le SNUipp-FSU, il est temps d'avoir des budgets à la hauteur de « la priorité au primaire », et les moyens correspondant aux besoins sur le terrain !**

Un mot aussi, sur l'Indemnité Représentative de Logement à l'ordre du jour. Si elle ne concerne plus

que quelques instituteurs savoyards, espèce en voie de disparition, ce n'est pas une raison pour l'oublier : ainsi, cela sera la 4ème année consécutive de non- revalorisation. Même le prix de la baguette de pain n'a pas subi ce sort. Nous vous demandons aujourd'hui de revoir l'IRL à la hausse.

La rentrée dans le second degré, particulièrement dans les collèges, n'est pas abordée en CDEN. Pour autant, la FSU tient à nouveau à dénoncer avec force une réforme du collège dangereuse pour les élèves, qui menace de mettre en grande difficulté les enseignants sommés de révolutionner l'ensemble de leurs pratiques pour la rentrée 2016.

Dans les collèges, les prévisions pour la prochaine rentrée amorcent une baisse du nombre d'élèves inscrits dans le public. Cette baisse des effectifs doit-elle être mise en lien avec les pertes enregistrées par le premier degré public au profit du privé suite à la réforme des rythmes scolaires ? Doit-elle être mise en lien avec la baisse des effectifs du premier degré dans les zones rurales et de montagne ? Nous craignons de voir s'accroître cette baisse de façon nette dans les années à venir puisque l'Éducation nationale prive l'enseignement public d'options qui favorisent la mixité et que certains collèges privés prétendent pouvoir maintenir. Sans parler des infrastructures qui participent du bon fonctionnement du service public d'éducation et qui sont remise en cause, nous y reviendrons.

Les appels à la grève de syndicats de la fonction publique, dont la FSU, ont conduit dans la rue nombre de nos collègues dernièrement. Pour le second degré, le nombre de grévistes dans les collèges était indiscutablement supérieur à 50% et les manifestants nombreux dans les rassemblements, notamment devant le rectorat. Une telle mobilisation, qui dure depuis plus d'un an, ne nous semble pas anodine, elle ne peut pas continuer à être ignorée par notre ministère.

Il n'y a d'ailleurs pas que notre Ministre qui en oublie la concertation lors de ses prises de décision. Preuve en est faite avec le Conseil Départemental de la Savoie en ce qui concerne les services de restauration des collèges de St Michel de Maurienne et de St Etienne de Cuines ainsi que l'internat de ce dernier. Quelle ne fut pas la surprise de tous, personnels, parents, professeurs, élèves, élus locaux et même chefs d'établissement qui ont appris, bien souvent par voie de presse, qu'une réflexion à peine amorcée s'était muée en décision sans qu'aucun acteur n'ait été consulté.

Au delà de la forme qui nous semble plus que douteuse, le fond de ces dossiers n'en est pas moins discutable. Leur révélation a suscité, comme vous avez pu le remarquer, émoi dans la communauté éducative des collèges concernés.

La fermeture annoncée de l'internat du collège de Cuines concerne 11 jeunes : Thomas, Gavin, Lilian, Ibtissam, Romain, Théo, Zohra, Kevin, Jean-Baptiste, Alvin et Yanis. Ce ne sont pas des chiffres mais des jeunes adolescents qui, pour une bonne partie d'entre eux, ont été orientés vers cet établissement pour des raisons sociales. Ils viennent, entre autres, d'Aix-les-Bains, Chambéry, Hauteville Lompnes (01) ou Crolles. Des partenariats avec les associations locales (DECLICC, centre social, Maurienne Lutte, centre équestre) se sont noués pour proposer à ces jeunes une stabilité et un épanouissement personnel. D'ailleurs, un de ces élèves pratique, grâce à cela, la lutte à un niveau national.

De plus, nous revenons sur l'importance de maintenir dans un bassin de vie les infrastructures existantes plutôt que de planifier sciemment une désertification de ces territoires. Les élus de la Communauté de communes qui n'ont même pas été consultés ne nous démentiront pas. Ils tiendront un conseil communautaire le 24 février prochain et sans nul doute, ce sujet sera à l'ordre du jour.

Nous supputons que dans le vocable « modes d'hébergement » est incluse la restauration scolaire. Nous avons donc appris, par voie de presse là encore, l'incontournable regroupement des services de restauration à St Jean de Maurienne dans une cuisine centrale avec livraison des repas par chaîne du froid. Deux cuisiniers œuvrent respectivement dans chacun des collèges de Cuines et de St Michel de Maurienne. Leur implication au quotidien dans la vie de leur établissement et notamment dans la sensibilisation à l'hygiène alimentaire n'est pas à démontrer. Quid de cet investissement ?

De plus, là où des problèmes n'existaient pas, cette restructuration va en créer : quid du petit déjeuner des 49 internes de St Michel de Maurienne ? Quid du réchauffement des repas puisqu'il faut du personnel habilité pour le faire et quid du réchauffement climatique puisqu'il faut transporter par route tous ces repas ?

Ces logiques budgétaires sont insupportables. Il s'agit bien de priorités politiques unilatérales, bien éloignées à la fois de l'intérêt des jeunes mais également des agents. Nous vous demandons à nouveau de surseoir à toute décision concernant les modes d'hébergement des collèges de Saint Michel de Maurienne et de Saint Etienne de Cuines en retirant ce point de l'ordre du jour et en le reportant à une date ultérieure.

Comment l'École publique, laïque et gratuite peut elle s'accommoder de ces pratiques, elle qui devrait être un pilier de la République ? Car l'avenir c'est aussi et surtout l'éducation.